

SAÔNE-ET-LOIRE AGRICULTURE

La voix des propriétaires menacée

Conseil d'administration rajeuni, site internet remanié, le syndicat des propriétaires privés revendique sa voix à la Chambre d'agriculture.

« **Q**ue les propriétaires privés indépendants ne soient pas représentés à la Chambre d'agriculture me paraît inconcevable ! A-t-on déjà vu que le détenteur de 20 % des actions d'une société soit absent de son conseil d'administration ? » Si Bruno Keller (Saint-Vincent-Bragny) le dit sur le ton de l'indignation, c'est que cette perspective est pourtant envisageable.

La comparaison évoquée par le président du Syndicat de la propriété privée rurale de Saône-et-Loire est légitime. La taxe additionnelle sur le foncier non bâti alimente 36 % du budget des Chambres, dont 20 % par les propriétaires non exploitants.

« Dindon de la farce »

« Proportionnellement, sur les 33 sièges de la Chambre, nous devrions en avoir cinq ou six », ajoute encore Bruno Keller. Pire, la réforme de la représentation des Chambres d'agriculture a réduit de deux à un seul siège le collège des proprié-



■ Meriem du Jeu, administratrice, et Bruno Keller, président du Syndicat de la propriété privée rurale de Saône-et-Loire. Photo Thierry DROMARD

taires ruraux. Elle a fait voler en éclats l'entente avec la section bailleurs de la FDSEA (liste commune avec un de chaque aux deux premières places). Il y a donc deux prétendants (dont Bruno Keller) pour un seul siège. À moins que, face à la puissante FDSEA, les propriétaires ruraux ne se décident à voter massivement, le syndicat présidé

par Bruno Keller est menacé de passer aux oubliettes.

Jouer « le dindon de la farce », comme le craint Meriem du Jeu (La Comelle), administratrice du syndicat, irait contre le sens de l'histoire. En Saône-et-Loire, le syndicat a considérablement rajeuni ses troupes il y a 2 ans. À l'instar de Meriem du Jeu qui revendique son « attachement

“ A-t-on déjà vu que le détenteur de 20 % des actions d'une société soit absent de son conseil d'administration ? ”

Bruno Keller, président du Syndicat de la propriété privée rurale

viscéral à la terre », les propriétaires revendiquent d'être davantage « partenaires » de l'agriculture. Bruno Keller ajoute que c'est une question de bon sens : « Si tout exploitant devait acheter ses terres, il serait mort. Mais à débouter les propriétaires de leur implication à la Chambre (les modalités d'inscription sur les listes d'électeurs en sont une autre façon), on risque de dissuader les vocations d'investisseurs. Avec le corollaire qui s'observe déjà dans les campagnes françaises : voir des investisseurs étrangers (à l'exemple des Chinois) s'approprier des terres. Mais nous voulons rester positifs, redonner l'envie à la jeune génération d'être propriétaire », disent Meriem du Jeu et Bruno Keller.

Thierry DROMARD